

Les INFORMATIONS Syndicales

Périodique de l'UNION DEPARTEMENTALE CGT DES LANDES

8, rue Lacataye - BP 114 - 40002 Mont-de-Marsan Cedex - (0558065070)

Directeur de la publication : Patrick Dangoumau

BULLETIN MENSUEL D'INFORMATION destiné aux syndiqués - 62ème année - N° 372 - septembre 2008 - 1,00 €

Imprimé par nos soins Inscription C.P.P.A.P : 0708 S 06601

Réunion de rentrée des UD, FD, Régions du 30 août 2007

Introduction aux débats par Francine BLANCHE

SOMMAIRE

- Réunion de rentrée des UD FD...
pages 1 à 3
- Comité Général UD CGT Landes
page 4

Nous vivons une rentrée inédite. Nous avons déjà utilisé cette expression dans le passé mais jamais comme aujourd'hui elle n'a été aussi justifiée. Je vous propose quatre éléments pour cette réflexion :

Pour la première fois depuis longtemps, nous sommes sortis du cycle où les débats étaient liés à une échéance électorale. Les français ont majoritairement tranché. Nous sommes maintenant dans la phase de la mise en application de la « rupture » annoncée. Les salariés, comme le disait notre Commission exécutive confédérale le 10 mai dernier dans son « Adresse aux salariés » ont exprimé « une forte aspiration au changement, à vivre et travailler dignement ».

Les luttes rassemblées et unitaires de la dernière période révèlent, disions-nous, une très forte aspiration à la reconnaissance du travail et des qualifications à travers l'augmentation sensible des salaires et une réelle évolution des carrières.

Elles traduisent aussi le refus des inégalités sociales et dénoncent la mauvaise répartition des richesses créées.

Comment le Président et le gouvernement vont-ils répondre à cette attente ? Déjà, si Nicolas Sarkozy bénéficie globalement de 71 % d'opinions positives selon un sondage paru dans Le Figaro le 27 août, ils ne sont plus que 50 % à juger positive son action pour les universités, 50 % pour celle concernant le travail et l'emploi, 49 % pour l'éducation nationale. Quant au pouvoir d'achat, sujet phare en cette rentrée, les français ne sont que 28 % à trouver positive l'action menée par le Président.

Donc, maintenant que le Président et le gouvernement sont au pied du mur, pour les questions qui nous concernent directement, quels que soient les commentaires des médias sur « l'état de grâce », le scepticisme, voire la critique l'emportent.

A nous de « transformer l'essai » (ce qui va être d'actualité dans la période !) et d'argumenter sur nos propositions avec les salariés.

Nous sommes devant une période, au moins jusqu'à la fin décembre, où l'essentiel du contrat social va être mis sur la table. Ce n'est pas si fréquent. Je reviendrai un peu plus loin sur les aspects de calendrier et des propositions concrètes mais nous avons à réfléchir ensemble à la façon dont nous allons gérer cette période. Les matières à

aborder, du contrat du travail à l'égalité professionnelle, des pensions et retraites à l'environnement en passant par l'emploi, les salaires, les revenus, les conditions de travail, la sécurisation des parcours, la démocratie sociale, le service public de l'emploi, ... sont vitales. Elles sont, pour s'exprimer dans le langage en vigueur dans les grandes entreprises, notre « cœur de métier ».

Allons-nous regarder le train passer en se disant que « c'est plié d'avance » ? ou allons-nous profiter de cette exceptionnelle période pour construire des propositions avec les salariés, les rendre lisibles, les rendre incontournables ? Nous pensons bien sûr que c'est cette deuxième démarche qu'attendent de nous les salariés.

Ce sont nos propositions qui sont attendues, y compris sur des sujets qui ne sont pas aujourd'hui à l'ordre du jour. Et même si, bien logiquement, dans l'entreprise il y a d'autres préoccupations, avec son quotidien de réunions, notamment sur la GPEC d'ici au taquet de janvier 2008, de restructurations et de luttes locales, les salariés vont prêter l'oreille à ce qui se dit dans ces conférences et négociations nationales.

Comme allons-nous rendre transparente et interactive notre démarche pour qu'elle réponde totalement à leurs aspirations ? Nous avons à assurer notre présence pleine et entière dans les rendez-vous nationaux mais nous avons surtout à faire vivre notre syndicalisme Cgt partout.

Nous avons affaire à un Président en agitation chronique, qui se veut le « bon père » volant au secours de chacun de ses sujets, voire du monde. Ces dérives bonapartistes et néo-missionnaires, ce virage constitutionnel ont de quoi inquiéter. Le débauchage de personnalités de gauche, tout comme le rôle insignifiant dévolu aux ministres et le rôle d'exécutant rempli jusqu'ici par le Parlement ajoutent au malaise républicain.

Mais, jusqu'à présent, les français se félicitent d'un Président « proche des gens », « énergique » ... tout en étant 74 % à le trouver démagogique. Ce qui, pour le coup, est encourageant. Les contradictions ne vont en effet pas tarder à apparaître.

Comment peut-on prétendre redonner son rôle au politique, disposer d'un état fort, tout en opérant des coupes sombres dans les effectifs de la fonction publique ? Qui va faire fonctionner cet « Etat fort » si les moyens sont de

Réunion de rentrée

des UD, FD, Régions du 30 août 2007

plus en plus réduits ? Là aussi, nous pouvons nous faire entendre et comprendre.

La démarche de débauchage de personnalités de gauche s'accompagne d'une démarche d'intégration des organisations syndicales. Les manœuvres ont déjà commencé, avec par exemple le déjeuner du Président avec certains dirigeants syndicaux.

Plus que jamais, nous pensons que c'est une démarche unitaire, au plus près des salariés, qui peut contrarier ces tentatives d'intégration. Il n'y a pas la Cgt et tous les autres, il y a les salariés avec leurs organisations syndicales qui ont à faire entendre leur voix, à faire valoir leurs aspirations. Là aussi, c'est avec des propositions construites avec les salariés, dans la plus grande unité possible, qu'il sera possible de déjouer les pièges qui sont tendus au mouvement syndical.

En conclusion de cette analyse, on peut dire que si la situation est inédite, si d'immenses défis sont posés à notre syndicalisme, ne nous laissons pas leurrer par l'image donnée par des médias complaisants. La situation n'est pas bloquée, de réelles marges d'intervention existent.

Prenons deux exemples, celui des heures supplémentaires et celui du service minimum :

La loi dite « travail, emploi, pouvoir d'achat » a été adoptée définitivement le 21 août 2007. Pour autant, il ne suffit pas d'une loi pour changer la réalité des heures supplémentaires :

Elles sont toujours décidées par le patron et lui seul, Les salariés à temps partiel imposé ou au forfait jours ne voient pas leur situation s'améliorer,

Les heures ne sont susceptibles d'exister que si l'entreprise a suffisamment de contrats, ce qui est problématique compte tenu de la dégradation de la situation économique.

Les fondements de la dégradation économique dans notre pays sont profonds : perte de parts de marché, profond recul de l'industrie, banques ne contribuant pas à l'investissement à long terme, redistribution déséquilibrée des richesses, PME sans réelles possibilités de développement, investissements faibles dans la richesse et l'innovation, etc., c'est tout cela qui contribue à une croissance faible.

Tant que l'on ne s'attaque pas à ces questions, tout le reste n'est que cosmétique. Ceux des salariés, notamment des PME, qui ont encore des illusions sur ce sujet vont vite se faire une opinion à l'automne, d'autant plus vite si nous sommes à leurs côtés.

Pour le service minimum, la loi dite « de dialogue social et de continuité du service public dans les transports terrestres réguliers de voyageurs » a été adoptée définitivement le 21 août 2007. Il est clair, comme nous le disions dans notre déclaration confédérale du 16 août, que « le gouvernement prépare, au nom de la continuité du service public, une offensive contre les

acquis sociaux, en tentant au préalable d'affaiblir les moyens d'intervention de tous les salariés », notamment en s'attaquant au droit de grève.

Ceci étant, le 31 juillet, de nombreux rassemblements unitaires se sont tenus, à l'exemple des milliers de salariés rassemblés devant l'Assemblée nationale. Cette mobilisation en a étonné plus d'un en pleine période estivale. De même, les usagers sont nombreux à dire que le vrai problème, ce ne sont pas les grèves, puisque 98 % des dysfonctionnements proviennent d'incidents liés au manque d'investissements, de maintenance et d'emploi des entreprises publiques et privées.

Qu'allons-nous faire ? Le débat se déplace maintenant dans les entreprises de transport. A nous de tous faire, avec les salariés concernés, pour obtenir des accords qui respectent le droit de grève et font avancer la qualité du service public. Si ces accords ne correspondent pas à ce qu'a prévu le gouvernement, ou si les parties en négociation décident de continuer leurs débats après décembre, que fera le gouvernement ? Tiendra-t-il compte de cette légitimité sociale ou pas ?

Pour bien préparer cette deuxième phase, il a été décidé une journée d'étude des camarades des fédérations et des entreprises concernées le 13 septembre à Montreuil car nous voyons bien qu'aujourd'hui, la situation va pour beaucoup dépendre de ce que nous allons être capables de construire avec les salariés et de la cohérence que nous allons montrer dans cette démarche.

Avant d'en arriver au calendrier qui nous est imposé et à celui que nous construisons, permettez-moi de revenir sur quelques succès qui ont été obtenus cet été, tant il est vrai que la vie ne s'est pas arrêtée aux élections et que, quoi qu'il arrive, quoi qu'il soit prévu par ailleurs, ce qui est déterminant c'est notre démarche revendicative au plus près des salariés.

C'est vrai aujourd'hui mais ça l'est également dans la période qui s'ouvre.

Tout d'abord, revenons quelques instants sur le **CNE** avec, le 6 juillet, la décision de la Cour d'Appel de Paris de désavouer le CNE sur le fond pour non-respect de la Convention 158 de l'Organisation internationale du travail qui stipule « qu'un travailleur ne doit pas être licencié sans qu'il existe un motif valable de licenciement ... , ni avant que lui ait été offert la possibilité de se défendre ». Ici, après une première phase de grandes manifestations, souvent unitaires, la bataille s'est concentrée sur un terrain plus juridique compte tenu de faibles droits sociaux actuels des salariés des entreprises de moins de 20 salariés.

Mais c'est parce que les salariés eux-mêmes se sont emparés de ces quelques droits et qu'ils ont su trouver à leurs côtés la Cgt, notamment dans l'Essonne, que la bataille a pu continuer positivement.

Elle n'est pas terminée puisque bien évidemment le patron concerné s'est pourvu en cassation mais, d'ores et

déjà, la plupart des patrons des très petites entreprises délaissent le CNE et ce jugement a été perçu comme un avertissement fort envers tous ceux qui seraient tentés à l'automne de réformer le contrat de travail en utilisant les caractéristiques du CNE.

Ce CNE permet tous les abus. On l'a vu aussi cet été dans les Pyrénées orientales, avec l'affaire des 54 polonais de la Sogebat. Cette entreprise avait abandonné ces travailleurs sans salaire après les avoir embauchés en CNE. Là aussi, les salariés eux-mêmes « se sont bougés », ont trouvé une Cgt qui a su les aider, leur faire connaître leurs droits. Les camarades du Puy de Dôme, qui avaient eu affaire à ces mêmes patrons-voyous ont pu donner les éléments nécessaires à l'UD des P.O. Et la FD de la Construction a pu amener son expérience, acquise dans de nombreux chantiers malheureusement semblables et qui se multiplient avec des patrons utilisant la « liberté de prestation de services » à l'intérieur de l'Union européenne pour priver de leurs droits légitimes des salariés migrants.

Cette « bataille des Pyrénées » vient de se terminer par un grand succès puisque non seulement les salariés ont été payés mais ceux qui le souhaitaient ont pu rester dans l'entreprise avec un CDI. Pas étonnant dans ces conditions que beaucoup d'entre eux aient décidé d'adhérer à la Cgt, qui a pu concrètement montrer sa solidarité et son efficacité.

Cette affaire de la Sogebat met en lumière combien le travail illégal prolifère, dans l'impunité la plus totale si nous ne nous en mêlons pas.

Et ce n'est pas le énième projet de loi sur l'immigration présenté le 18 septembre à l'Assemblée nationale, durcissant encore le regroupement familial et l'entrée sur le territoire français qui changera quoi que ce soit à cette situation.

En revanche, il est intéressant de constater que de plus en plus de nos organisations s'emparent, malgré les difficultés évidentes comme le vit notre UD du Nord par exemple, des revendications portées notamment par notre congrès confédéral d'avril 2006 : régularisation de tous les sans-papiers ! Régularisation immédiate des salariés sans-papiers en possession d'un contrat de travail !

C'est ce que disent, avec la Cgt du Val de Marne et de l'Essonne par exemple, les salariés sans-papiers de Buffalo Grill, Paris Store et Metal Couleur : « nos patrons nous ont embauchés parce qu'ils savaient que nous étions sans-papiers. Aujourd'hui, l'Etat doit nous régulariser ».

Ce qui est nouveau, et qui est tout à l'honneur de notre Cgt, malgré toutes les incompréhensions, c'est que les salariés « ordinaires », « avec papiers » commencent à s'en mêler, commencent à faire vivre cette nouvelle solidarité qui, en faisant respecter les droits de tous, contribue à diminuer la concurrence entre les salariés.

Enfin, dans le brouhaha électoral et malgré l'indifférence des médias, des luttes gagnantes continuent de se construire dans de nombreuses entreprises, sur les droits syndicaux comme chez Aérosur à Roissy dans l'entreprise Château d'Eau à la Courneuve, dans la société des Parkings parisiens, dans la petite entreprise Unis-Tech à Saint-Ouen ou pour le pouvoir d'achat comme chez Base Handling à Roissy.

Tous ces exemples, pris en Seine St Denis, nous sont parvenus par notre « Coordination des luttes ».

Venons-en aux calendriers :

Les négociations prévues avec le Medef sur le « marché du travail » s'ouvrent le 7 septembre et se poursuivront chaque vendredi jusqu'à fin décembre. Elles portent sur des sujets qui nous préoccupent depuis longtemps au premier chef, c'est-à-dire la sécurisation des parcours professionnels, le contrat de travail, la réforme du régime d'assurance chômage et du service public de l'emploi, la représentativité syndicale et la démocratie sociale.

Dans la même période se tiendront plusieurs Conférences tripartites à l'initiative du gouvernement :

Conditions de travail le 4 octobre,

Pensions le 14 octobre,

Emplois, salaires, revenus le 25 octobre,

Grenelle de l'Environnement le 25 octobre,

Egalité professionnelle le 12 novembre.

Je ne vous ai pas parlé de la Recodification du Code du travail ni du Traité européen modificatif. Ce sont aussi deux défis importants pour la période.

Nous sommes à trois semaines de notre semaine de syndicalisation du 17 au 21 septembre.

Après les journées de Courcelle consacrées à la syndicalisation et à la demande de nombreux camarades qui ont fort justement souhaité une suite aux débats et aux réflexions de ces journées, un point sur notre démarche et le résultat de la syndicalisation sera fait par la Commission Syndicalisation à la CE confédérale du 13 septembre.

Dans le même esprit, un point sur le travail de la Commission Structures sera fait à la CE confédérale du 11 octobre.

18 septembre : journée d'action à l'initiative de DLAJ, avec des actions locales et régionales sur l'indemnisation des Conseillers prud'hommes, notamment en région parisienne, devant la Chancellerie.

25 septembre : proposition est faite, compte tenu des défis de la période et de la nécessité de se mettre au clair entre nous d'une « rencontre nationale des militants » à Montreuil.

13 octobre : manifestation nationale à Paris à l'initiative de la Fnath et de Andeva sur les conditions de travail, à laquelle nous proposons d'assurer une présence massive de la Cgt.

13 et 14 novembre : Conférence sur les unions locales.

17 et 21 décembre : Conférence nationale des privés d'emploi.

Voilà pour quelques dates. Pour ce qui est de notre communication, nous partons de deux principes : ce n'est pas par les médias que les positions de la Cgt seront connues,

Nos propositions seront d'autant plus lisibles et efficaces qu'elles seront construites avec les salariés.

Nous proposons bien sûr la reprise de la sortie régulière de notre « La Cgt vous informe », en s'assurant qu'il parvienne bien aux salariés puisque ce bulletin leur est destiné. Pendant la durée des négociations et conférences à venir, il permettra d'informer les salariés sur ce qui se passe.

Dans la nouvelle phase de fusion GDF-SUEZ, la Cgt s'engage dans un processus d'information et de mobilisation, avec la volonté d'élargir le débat avec les citoyens en convergence avec l'ensemble des organisations syndicales, les associations de consommateurs et les forces opposées au processus de marchandisation des services publics. Elle prépare le lancement d'une pétition nationale pour exiger l'arrêt du processus de privatisation de Gaz de France et l'examen de nouvelles solutions.

D'autre part le Comité Général a décidé d'adresser une motion aux élus locaux pour que s'engage un débat public sur l'avenir du Service Public de l'énergie et sur l'avenir de la sécurité d'approvisionnement énergétique de notre pays.

Le Comité Général appelle toutes les organisations syndicales à se rencontrer afin d'organiser une grande manifestation départementale pour l'emploi, et soutenir l'action des salariés de Autobar, de la filière du meuble (Lonné, Capdevielle...) tous les salariés du secteur privé confrontés aux plans de licenciements du patronat, mais également les salariés des secteurs publics concernés par la suppression de milliers de postes de travail dans les écoles, les hôpitaux, La Poste, EDF-GDF, les transports, la justice, etc..

Le Comité Général décide la tenue du Congrès de l'UD dans la semaine du 31 mars au 4 avril 2008.

Le Comité Général invite l'ensemble des syndicats à s'inscrire dans la nouvelle semaine de syndicalisation du 17 au 21 septembre 2007.

Le 25 septembre 2007 : proposition est faite, compte tenu des défis de la période et de la nécessité de se mettre au clair entre nous d'une « rencontre nationale des militants » à Montreuil. L'objectif de participation est de 600 participants, soit 5 ou 6 camarades pour notre UD. (faire remonter les noms des camarades qui souhaitent y participer au plus tôt à l'UD)

Les 8, 9 et 10 octobre 2007 se tiendra la conférence régionale au Conseil Régional à Bordeaux. Ce n'est pas un travail en plus, mais bien en lien avec notre activité syndicale au quotidien. (Elle s'inscrit tout naturellement dans la campagne « Travailler pour vivre en Aquitaine, l'emploi au cœur ») A ce jour, nous comptons 16 inscrits sur l'objectif de 25 participants pour notre département.

MOTION HALTE AU MASSACRE

Le Comité Général de l'Union Départementale CGT réuni le 5 septembre 2007 à Mont de Marsan appelle l'ensemble des salariés et de la population à réagir aux annonces de suppressions d'emplois dans des entreprises dont les patrons s'enrichissent sans vergogne.

Il appelle les pouvoirs publics et le Préfet à intervenir pour demander des comptes aux employeurs responsables de la situation vécue actuellement par les salariés landais.

La CGT n'est pas disposée à ne rien dire et ne rien faire face à l'injustice qui consiste à liquider des emplois tout en continuant à enrichir des actionnaires.

Le chômage et la misère ne sont pas une fatalité. Ils sont la conséquence des choix de l'enrichissement sans freins de quelques nantis, au détriment de tous ceux qui n'ont que leur force de travail pour vivre.

La CGT revendique une sécurité sociale professionnelle et un statut du travail salarié qui garantissent à chacun dans les entreprises privées comme dans les services publics, le droit à un emploi et un revenu avec le maintien des droits acquis en cas de changement de situation.

Appelle toutes les organisations syndicales à se rencontrer afin d'organiser une grande manifestation départementale pour l'emploi, et soutenir l'action des salariés de Autobar, de la filière du meuble (Lonné, Capdevielle...) tous les salariés du secteur privé confrontés aux plans de licenciements du patronat, mais également les salariés des secteurs publics concernés par la suppression de milliers de postes de travail dans les écoles, les hôpitaux, La Poste, EDF-GDF, les transports, la justice, etc... et dont le pouvoir actuel porte l'entière responsabilité.

Redonnons par l'action syndicale organisée et unitaire tout son sens à la solidarité. C'est la voie du progrès, c'est la voie de l'avenir afin que nos enfants ne vivent pas plus mal que nous.

13 et 14 novembre 2007 : Conférence sur les Unions Locales. Proposition de rencontrer les UL et les Syndicats d'ici fin octobre pour faire le point sur notre qualité de vie syndicale.

17 et 21 décembre 2007 : Conférence Nationale des privés d'emploi.

Quant aux initiatives prévues le 29 septembre 2007 sur les « franchises médicales », regardons comment être présents et rendre visibles nos revendications.

13 septembre 2007, sera la sortie du n°1 du Mensuel, Il nous faudra donc dès la réception du 1^{er} mensuel et avant le 20 octobre 2007, date du second envoi, apporter les modifications nécessaires si certains adhérents ne le reçoivent pas. Nous vous proposons donc que dans les jours qui viennent, pour aider les syndicats et les camarades des UL qui ont en charge la mise à jour des fichiers, que soient poursuivies les sessions de formations dans les UL pour, comme on dit, maîtriser l'outil.

Le Comité Général décide de porter à la connaissance de nos jeunes syndiqués, le projet et les propositions portées par le collectif national jeunes CGT.

Le Comité Général a élu José HERRERO membre de la CE de L'UD.

Bref il y a du pain sur la planche et, encore une fois, l'heure n'est pas au fatalisme, dans une situation où il va nous falloir être réactifs en permanence, cela suppose d'être organisés à tous les niveaux pour jouer en équipe dans toute la CGT. Sur tous les sujets, le Comité Général considère que c'est l'intervention des salariés qui sera déterminante, dans les prochaines semaines.